

<https://www.snetap-fsu.fr/Rentree-2020-affectation-des-ACEN-et-conges-de-formation.html>



# Rentrée 2020 : recrutement d'été, affectation des ACEN et congés de formation

- Métiers - Enseignant.e - Non titulaires, actualités - ACEN, ACR, vacataire, CCP nationale -

Date de mise en ligne : jeudi 16 juillet 2020

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

Consultez ici la note de service du recrutement d'été :

<https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L52xH52/pdf-39070.png> **Nds Recrutement d'été**

Affectation **ACEN** à la rentrée 2020 : adressez votre dossier à nos élu.es paritaires avec le document ci-dessous, à l'adresse suivante : [elus-ccp-acen@snetap-fsu.fr](mailto:elus-ccp-acen@snetap-fsu.fr)

<https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L52xH52/docx-1c5f7.png> **Rentrée 2020, affectation ACEN, le document du Snetap-FSU pour me défendre**

**Un "bilan à chaud" de la nouvelle procédure : Peu d'écoute, peu de considération, peu de réponses,... du mépris ?**

Audience SRH/[DGER](#), élu.es paritaires SNETAP-[FSU](#) ([CPE](#), [PLPA](#), [PCEA](#), ACEN)

Le 2 Juin 2020

" Peu d'écoute

L'administration refuse de décaler la date limite de dépôt des vœux pour les ACEN et de publier un additif-correctif des postes publiés dans la note de service du 28 mai.

Très peu de réponses à nos multiples sollicitations et demandes d'explications depuis le début de la campagne de mobilité des titulaires.

" Peu de considération

Pour les ACEN qui ont uniquement une semaine pour établir leurs vœux sur une liste tronquée de postes.

Pour des collègues ACEN/[CDI](#) qui sont dans l'incertitude concernant le maintien sur leur poste.

Pour des collègues stagiaires internes qui sont dans l'incertitude concernant leur primo-affectation en qualité de titulaire.

" Peu de réponses

Sur notre demande d'explications concernant le « retrait » d'une centaine de postes de titulaires vacants dans la liste proposée aux ACEN.

Sur notre demande d'explications concernant la cohérence du calendrier et l'articulation entre la mobilité des titulaires, des ACEN/[CDI](#) et des ACEN/[CDD](#).

" Du mépris ?

Faut-il en conclure que les services du Ministère méprisent les représentants des personnels,... et donc les personnels ?

Nous ne pouvons nous satisfaire d'une volonté de « faire mieux l'année prochaine » et d'une mobilité des titulaires et des ACEN « a priori » et « théoriquement » maîtrisée selon l'administration !

Les notes de service :

<https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L52xH52/pdf-39070.png> **Rentrée 2020 : Nds**

Attention : délais : 5 juin !!!!!

<https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L52xH52/pdf-39070.png> Rentrée 2020 : congés de formation professionnelle